



PRÉFET
DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE

Quimper
25 mars 2021

Déploiement de France Relance dans le Finistère

3^{ème} comité de pilotage et de suivi

SOMMAIRE

VOLET ÉCOLOGIE..... 4

La rénovation thermique des bâtiments

Le bonus écologique

La décarbonation de l'industrie

La reconquête de la biodiversité et de la qualité des milieux

La transition agricole : la modernisation des abattoirs

Les appels à projets en cours ou à venir

VOLET COMPÉTITIVITÉ..... 7

La dynamique des appels à projets (AAP) pour les entreprises

L'aide à la numérisation des entreprises

Soutien à l'export

VOLET COHÉSION..... 9

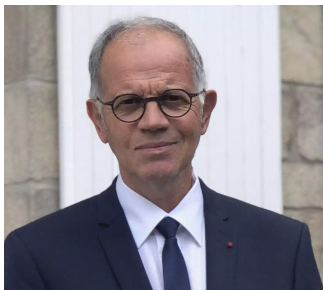
Une mobilisation de tous les acteurs pour « 1 jeune, 1 solution »

Les conseillers numériques

L'accompagnement pour le maintien de l'emploi

Le fonds de solidarité

Le plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté



« **Le Comité de suivi du 28 janvier dernier** avait été l'occasion de présenter les premières retombées concrètes de la mise en œuvre du plan de relance dans le département. **Depuis cette date, l'effort de relance dans le département du Finistère s'est accru de près de 100M€ pour atteindre plus de 600 M€.**

Le comité de ce jour permet de vous présenter cette avancée conséquente, qui se décline toujours autour de deux objectifs stratégiques :

- **continuer à soutenir les secteurs particulièrement touchés par la crise sanitaire.** Comme l'a très récemment indiqué le ministre de l'Économie Bruno Le Maire, « c'est un choix juste et stratégique qui nous permettra de rebondir immédiatement lorsque la crise sanitaire sera derrière nous »
- et dans le même temps, **accélérer le rebond économique pour « dessiner la France de 2030 »,** en s'appuyant sur toutes les forces vives en présence (entreprises bien sûr, mais également associations, collectivités locales, les jeunes, etc.).

Comme vous le savez désormais, je suis également très attaché à ce que ce comité de suivi du plan de relance permette de faire témoigner des acteurs de terrain directement impliqués dans la mise en œuvre du plan de relance, en poursuivant deux objectifs :

- **partager les bonnes pratiques et les éventuelles difficultés rencontrées sur le terrain dans la mise en œuvre du plan de relance**
- **faire la démonstration que ce plan n'est pas mis en œuvre « hors-sol » mais qu'il bénéficie bel et bien aux finistériens/finistériennes.** Les chiffres sont d'ailleurs assez parlants car à l'heure qu'il est, le plan de relance a déjà bénéficié à plus de 80 000 acteurs du territoire (particuliers, entreprises, associations et collectivités locales). »

Philippe Mahé, préfet du Finistère



VOLET ÉCOLOGIE



La rénovation thermique des bâtiments

La rénovation des bâtiments de l'État pour un meilleur confort des agents et des usagers, c'est **17,7 M€ mobilisés dans le cadre de France Relance**. A ce jour, **88 projets ont été financés** répartis entre les projets pour la sécurité, l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

France Relance accompagne également les ménages dans la rénovation énergétique de leur logement. Au 19 février 2021, **ce sont près de 5 432 ménages finistériens** qui ont pu bénéficier du dispositif **MaPrimeRénov** permettant ainsi de réaliser des travaux pour réduire l'empreinte carbone de leur logement, pour un montant total de **61 M€ dont 14,5 M€ d'aides de l'État**.

Le bonus écologique

France relance a également accompagné les finistériens dans le verdissement de leur véhicule automobile avec près de **3 681 bonus écologique accordés à des particuliers depuis juillet 2020**.

La décarbonation de l'industrie

Dans le cadre de la décarbonation de l'industrie et de l'appel à projet « combustibles solides de récupération (CSR)», deux entreprises sont d'ores et déjà lauréates, **l'entreprise GUYOT ENVIRONNEMENT**, pour un projet de chaudière CSR sur leur site du Port de Brest destinée à alimenter en chaleur l'entreprise Bunge (avec une subvention de 9,8 M€), et **l'entreprise PDM Industrie de Quimperlé** (pour un montant de 7 M€).



Signature de la convention de financement du programme Combustibles Solides de Récupérations (CSR) entre le préfet du Finistère et les établissements GUYOT, avec le directeur général de l'ADEME.

La reconquête de la biodiversité et de la qualité des milieux

Dans le cadre de l'enveloppe budgétaire mise à disposition de l'office français de la biodiversité (OFB) par France Relance, **le parc Naturel Marin d'Iroise (PNMI) bénéficiera quant à lui de 3,4 M€** pour mener, notamment, les opérations de dépollution d'une ancienne décharge îlienne à flanc de falaise à Ouessant; la réalisation d'un espace de médiation sur la mer d'Iroise à destination des scolaires et la dépollution sous-marine de zones portuaires.

Au titre de France Relance, **le conservatoire du littoral financera trois projets finistériens :**

- **la restauration paysagère de la Route des fortifications sur la presqu'île de Roscanvel** (550 k€ dont 270 k€ de crédits relance)
- **la restauration du Phare de l'Île de Sein** (1,4 M€ dont 240 k€ de crédits relance)
- **et le réaménagement de l'accueil du public en lien avec la restauration de la maison des sites des Dunes et étangs de Kerouigny à Trégunc** (300 k€ dont 290 k€ de crédits relance)

La transition agricole : la modernisation des abattoirs

Sur le plan de la transition agricole, France Relance vise à soutenir l'investissement pour améliorer la compétitivité des entreprises, notamment par la **création ou la modernisation d'outils d'abattage et de découpe**, tout en accompagnant la segmentation de l'offre et la création de valeur ajoutée. **Le projet d'abattoir public du Faou est d'ores et déjà lauréat de cet appel à projet pour un montant de 2 M€.**

VOLET ÉCOLOGIE

Montants investis dans le Finistère

Rénovation thermique des bâtiments :

- **Bâtiments publics** : 17 M€ - 88 projets
- **MaPrimRénov** : 9,5 M€ - 3 000 ménages bénéficiaires

Bonus écologique : 3 681 bonus accordés aux particuliers

Décarbonation de l'industrie : 16,8 M€ - 2 entreprises finistériennes

Reconquête de la biodiversité et de la qualité des milieux : 4,2M€ - PNMI – Conservatoire du littoral

Eau et l'assainissement : 1,169 M€ - 4 projets

Transition agricole : la modernisation des abattoirs : 2,15 M€ - 2 projets

Les appels à projets en cours ou à venir

La rénovation thermique des bâtiments des collectivités locales

Au titre de la DSIL 2021 « rénovation énergétique », la région Bretagne dispose d'une enveloppe de **40 607 823€**. L'enveloppe dévolue au Finistère est de **10 991 385€**. Le dépôt des dossiers se fait sur la plateforme démarches simplifiées ouverte depuis le 15 décembre 2020.

A ce jour, 195 dossiers ont été présentés. L'instruction est en cours.

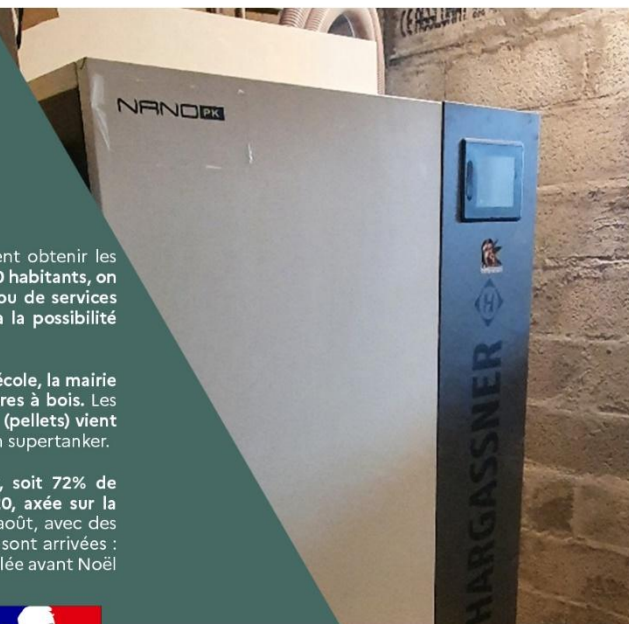


TÉMOIGNAGE DE M. JEAN-PIERRE MARC,
MAIRE DE GOUESNAC'H

“ Je témoigne que les petites communes comme la mienne peuvent obtenir les aides du plan de relance. A Gouesnac'h, on a une commune de 2 800 habitants, on ne dispose pas de moyens importants, et on n'a pas d'ingénierie ou de services spécialisés. Mais à l'inverse on connaît bien la collectivité et on a la possibilité d'être réactif et de s'adapter aux critères demandés.

On a fait le choix de remplacer 3 vieilles chaudières au fioul, dans l'école, la mairie et l'espace associatif, très énergivores et polluantes, par 3 chaudières à bois. Les avantages sont environnementaux et économiques. Le combustible (pellets) vient de Bretagne. Plus besoin d'apporter du pétrole d'Arabie Saoudite en supertanker.

Nos 3 chaudières coutaient 69 000€ HT, on a obtenu 50 000€, soit 72% de subvention au titre de la DSIL plan de relance en novembre 2020, axée sur la transition énergétique. L'annonce de la DSIL est arrivée en début août, avec des dossiers à rendre en mi-septembre. Dès novembre les notifications sont arrivées : chapeau les services instructeurs ! La première chaudière a été installée avant Noël et les 2 autres en février. ”



Le volet transition agricole

Le volet « Transition agricole » du plan de relance (1,2 Md€) est principalement mis en œuvre par FranceAgriMer afin d'accompagner les entreprises agricoles et agroalimentaires, acteurs-clés des enjeux de souveraineté alimentaire, dans leurs démarches d'adaptation au changement climatique et d'approvisionnement des Français en produits sains, durables et locaux. Le préfet du Finistère pilote également certains dispositifs en cours sur l'alimentation et l'agriculture urbaine. L'ensemble des appels à projets en cours est consultable à l'adresse suivante :

<https://www.finistere.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Plan-de-relance-volet-Agriculture-alimentation-et-foret>



TÉMOIGNAGE DE MME JOCELYNE L'HYVER,
QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE

“ Quimper Bretagne Occidentale a décidé d'engager son **Projet Alimentaire de Territoire**. En partenariat avec les communes, l'EPCI nouera des collaborations avec les acteurs locaux : institutionnels, professionnels, associatifs et citoyens, en constituant un comité des partenaires au sein de la gouvernance du projet, qui revêt un triple objectif :

- Tendre vers un régime alimentaire respectueux de la santé, de l'environnement, et accessible à tous en favorisant les circuits-courts,
- Engager une réduction significative du gaspillage alimentaire dans les établissements relevant de la communauté d'agglomération (- 50% à l'horizon 2025), et programmer la sensibilisation des habitants et acteurs économiques du territoire aux enjeux de résilience alimentaire,
- Atteindre, d'ici 2025, 50% d'alimentation bio produite localement en collectivité, avec 80% des légumes servis, et faciliter l'accès pour tous à une alimentation de qualité.

Quimper Bretagne occidentale a l'ambition d'atteindre, puis dépasser les objectifs de la loi EGALIM, en actionnant des leviers de nature à dynamiser la production de proximité : mise en œuvre d'actions foncières et d'aide à l'installation/conversion, et adaptation de la commande publique.”



VOLET COMPÉTITIVITÉ



La dynamique des appels à projets (AAP) pour les entreprises

France Relance, c'est un soutien à l'industrie finistérienne visant à **soutenir des investissements à dimension industrielle**, susceptibles de démarrer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire, il peut s'agir par exemple :

- de création de sites industriels, d'extension
- de modernisation d'outils productifs
- de plateaux techniques de formation professionnelle
- de plateformes de services aux industriels

A ce titre, neuf entreprises du département ont bénéficié dès 2020 de 10,2 M€ pour réaliser 56,6 M€ d'investissement :

six entreprises finistériennes ont bénéficié des fonds pour la modernisation dans le cadre du dispositif de "territoires d'industries" permettant de consolider leurs performances industrielles :

- **ENERGIE TRANSFERT THERMIQUE** à Ploudalmézeau (équipements de transport en vrac) pour un projet d'extension de ses capacités de production (800 k€)
- **ETPACK SPRINTER** à Saint-Evarzec (équipements d'emballage et de pesage) pour la construction d'une nouvelle usine destinée à augmenter les capacités de production (580 k€)
- **MENUISERIES DE L'ATLANTIQUE** à Landivisiau (menuiserie, PVC) pour la création d'un nouveau site industriel destiné à augmenter la productivité (800 k€)
- **MIXAL** à Rédéné (menuiseries extérieures) pour la création d'une nouvelle ligne de fabrication (800 k€)
- **SAS CIDRES BIGOUD**, à Plovan pour un investissement dans une ligne d'embouteillage (360 k€)
- **FOIL AND CO**, au Tréhou pour la création d'une nouvelle usine 4.0 avec objectifs de performance environnementale (160 k€)

D'autres lauréats devraient être annoncés prochainement.





TÉMOIGNAGE DE M. SYLVAIN RUFFIER,
CIDRE LE BRUN BIGOUD

" Les Cidres Le Brun Bigoud est une entreprise familiale créée en 1955. Cidriers depuis 2 générations, la famille LE BRUN s'efforce de produire des pommes, de les transformer en cidre et de les commercialiser. 1er cidrier indépendant, grâce au plan de relance nous allons pouvoir engager une diversification pour pérenniser notre activité.

Ce projet apporte une solution pour la relance de la croissance et pour la pérennité de notre entreprise et de ses emplois. Il consiste en une refonte de notre ligne d'embouteillage permettant la production de nouveaux formats de jus de pomme comme par exemple des 33cl à capsule à vis. Cet outil nous permettra d'offrir l'offre de 3 marques existantes : Prince & Princesse PomPom, Le pétillant par Le Brun, Jus de pomme Le Brun artisanal et de s'inscrire dans une démarche de relocalisation des outils industriels en France et de transformation de fruits. "



France Relance s'adresse également aux entreprises industrielles qui portent un projet d'investissement dans un secteur stratégique notamment dans le cadre de la modernisation du secteur automobile.

A ce jour, **trois entreprises finistériennes ont bénéficié d'une subvention de 2,8 M€ entraînant un investissement de 30,8 M€** dans le secteur automobile :

- **CUMMINS Filtration** à Quimper (29) pour la modernisation de ses procédés industriels et des équipements et outils de production; l'entreprise va bénéficier d'une subvention de 1,52 M€
- **BLUEBUS** (groupe Bolloré) à Ergué Gabéric (29) pour développer et industrialiser un nouveau bus électrique; l'entreprise va bénéficier d'une subvention 881 k€
- **LIVBAG** à Pont-de-Buis (29) pour la rénovation de ses lignes de production ; l'entreprise va bénéficier d'une subvention de 400 k€

Afin de poursuivre et d'amplifier la dynamique pour la relance industrielle, **le Fonds "territoires d'industries" va bénéficier d'une enveloppe supplémentaire de 300 M€ cofinancés par l'état et les régions.**

Ces crédits devraient permettre **le déploiement de plus de 500 nouveaux projets industriels dans les territoires.**

L'aide à la numérisation des entreprises

La numérisation des entreprises est un enjeu de compétitivité et de productivité : la digitalisation des processus internes, de la communication ou encore des modes de distribution des entreprises constituent un potentiel de croissance à réaliser.

Dans ce cadre, **FRANCE NUM propose des accompagnements collectifs de TPE et PME à la numérisation** (diagnostic numérique, « formations-actions », campagne de sensibilisation à l'échelle nationale).

164 entreprises finistériennes ont été accompagnées dans ce cadre.

Soutien à l'export

Le volet export du plan de relance prévoit plusieurs mesures visant à renforcer la force de frappe des entreprises françaises à l'international, et en particulier des PME.

Le renforcement des moyens de l'assurance-prospection

Le renforcement des moyens de l'assurance-prospection, vise à renforcer l'accompagnement des plus petites entreprises. **A ce jour, quatre entreprises finistériennes ont bénéficié de ce dispositif.**

Le Chèque Relance Export et le chèque VIE (Volontariat international en entreprise)

Un soutien financier est apporté aux PME-ETI achetant des prestations de projections à l'export, via un « Chèque Relance Export » prenant en charge 50 % des frais de participation à un salon international. Le chèque VIE finance également l'envoi à l'international de VIE issus de formations courtes ou venant des quartiers prioritaires de la politique de la ville. **17 entreprises finistériennes ont d'ores et déjà bénéficié de ces deux dispositifs.**

VOLET COMPÉTITIVITÉ

Montants investis dans le Finistère

Soutien à l'industrie : 10,2 M€ - 9 entreprises

Aides à la numérisation des entreprises : 164 entreprises accompagnées

Soutien à l'export :

- Renforcement des moyens de l'assurance-prospection : 4 entreprises
- Chèque relance export et chèque VIE : 17 entreprises

VOLET COHÉSION



Une mobilisation de tous les acteurs pour « 1 jeune 1 solution »

Le plan « 1 jeune, 1 solution » permet, de façon très concrète, d'aider les entreprises à recruter des jeunes par le biais du versement d'une « prime à l'embauche » de 4 000 € pour tout jeune recruté entre août 2020 et janvier 2021 et d'une aide exceptionnelle de 5 000 € pour recruter un alternant de moins de 18 ans (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ou de 8 000 € pour recruter un alternant de plus de 18 ans.

Plus de 7 467 jeunes finistériens ont d'ores et déjà bénéficié du « plan jeunes ».



TÉMOIGNAGE DE M. BRUNO MADEC,
PRÉSIDENT DE L'ENTREPRISE CASTEL

“ Castel est une entreprise familiale créée il y a plus de 80 ans à la pointe de la Bretagne. Elle conçoit et fabrique des systèmes de traitement et de manutention du vrac. L'entreprise a une longue tradition d'apprentissage, en particulier depuis les années 90, alors que le recrutement de talents dans les métiers de la chaudronnerie, la soudure et le montage de produits finis devenait de plus en plus difficile.

Actuellement, **5 apprentis travaillent chez Castel** : deux au bureau d'études et trois à l'atelier. Les deux apprentis ont été recrutés dans le cadre de « 1 jeune / 1 solution ».

Grâce à ce dispositif, l'entreprise bénéficie d'une aide de l'Etat de **16 000 euros**. La majorité des apprentis recrutés par l'entreprise y poursuivent leur carrière : pour eux, c'est la perspective d'un emploi sur le long terme, près de chez eux. Pour l'entreprise, l'apprentissage permet de garantir la transmission des compétences entre les salariés les plus expérimentés et les jeunes. ”



TÉMOIGNAGE DE M. VINCENT FAUJOUR,
PRÉSIDENT DU GROUPE PIRIOU

“ Alors que de nombreuses entreprises vivent très durement la crise actuelle, le plan France Relance est un signal fort de l'engagement de l'Etat à nos côtés.

C'est important pour moi, en tant que dirigeant d'entreprise, de pouvoir aider des jeunes à entrer sur le marché de l'emploi, et encore plus en cette période. ”



Par ailleurs, France Relance favorise les démarches d'accès à l'emploi des jeunes entre 16 et 26 ans en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET). A ce jour, **955 jeunes ont été accompagnés dans le cadre de la « garantie jeune » par les missions locales grâce aux dispositifs de France Relance.**

Les conseillers numériques

13 millions de Français ont des difficultés avec les usages numériques. Pour les accompagner, **l'État finance la formation et le déploiement de 4000 conseillers numériques.**

Le nombre « indicatif » de conseillers numériques pour le Finistère a été fixé à 42 par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. **A ce jour, 27 structures ont candidaté pour l'accueil de 48 conseillers numériques.** Les objectifs fixés dans le cadre de l'analyse de ces candidatures ont été les suivants:

- **garantir un déploiement efficace et un maillage territorial**
- **veiller à l'articulation et à la complémentarité avec les dispositifs existants d'inclusion numérique**
- **s'assurer des missions confiées aux conseillers numériques.** En particulier, ceux-ci n'ont pas pour vocation principale d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives, en dehors des démarches les plus basiques ou pour débloquer une situation liée à un manque d'habileté numérique.

Les dix premiers lauréats seront connus dans les prochaines semaines.

L'accompagnement pour le maintien de l'emploi

France Relance c'est un double dispositif pour le maintien de l'emploi :

- **un dispositif d'activité partielle « de droit commun »** (APDC) permettant de préserver les emplois, notamment ceux proches du Smic, pour les entreprises subissant une baisse d'activité ponctuelle (3 mois de recours, renouvelables une fois)
- **un dispositif d'activité partielle de longue durée** (APLD) pour accompagner les entreprises subissant un choc durable mais avec la perspective de reprise d'une activité plus élevée à moyen terme

A ce jour, **88 304 754 heures ont été demandées pour un total de 220 M€ d'indemnités.**

Le fonds de solidarité

France Relance accompagne les petites entreprises, micro-entrepreneurs, indépendants et professions libérales particulièrement affectées par les conséquences de la crise sanitaire afin de prévenir leur cessation d'activité.

Dans le département du Finistère, 183,8 M€ ont d'ores et déjà été versés dans le cadre du fonds de solidarité à 21 083 bénéficiaires (données au 11/03/2021).

Le plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté

Afin de soutenir les interventions des associations de lutte contre la pauvreté, un plan de soutien exceptionnel de 100 M€ est déployé sur deux ans, dans le cadre du plan France Relance. **Dans ce cadre, 1 M€ sera attribué aux projets bretons.** Cet appel vise à soutenir les projets qui ont vocation à s'inscrire dans les thématiques suivantes:

- lutte contre la précarité alimentaire et plus généralement accès aux biens essentiels ;
- accès aux droits ;
- soutien aux familles et aux enfants notamment durant les 1000 premiers jours de l'enfant ;
- insertion sociale et professionnelle.

L'appel à projets s'est déroulé du 24 novembre 2020 au 15 janvier 2021. Les résultats seront publiés dans les prochains jours.

**FRANCE
RELANCE**

TÉMOIGNAGE DE MME MARTINE NIEDZIALEK,
PRÉSIDENTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE DU FINISTÈRE

“ Courant 2020, en pleine crise sanitaire nous nous sommes posés la question de l'aide alimentaire sur l'ensemble du département. Nous avons alors constaté que la Banque Alimentaire n'était pas présente auprès d'une soixantaine de communes, en majorité sur le Finistère nord et surtout dans les communes rurales.

Le projet de créer une banque alimentaire itinérante a alors vu le jour. L'idée est d'aller vers ces communes souvent éloignées des entrepôts de Brest et Quimper afin d'apporter aux bénéficiaires identifiés par les communes l'aide alimentaire auxquels ils ont droit grâce à une camionnette dédiée à cet usage et partagée entre Quimper et Brest. ”

**Banques
Alimentaires**

VOLET COHÉSION

Montants investis dans le Finistère

« 1 jeune, 1 solution » : 7 467 jeunes

Accompagnement pour le maintien de l'emploi : 220 M€ d'indemnités - 88 304 754 heures

Fonds de solidarité : 183,8 M€ - 21 083 bénéficiaires

Liens utiles

France Relance :

<https://www.gouvernement.fr/france-relance>

Site internet des services de l'État :

<https://www.finistere.gouv.fr/Actualites/Plan-de-relance>

France Agrimer :

<https://www.franceagrimer.fr/>

ADEME :

<https://www.ademe.fr/>

Banque des Territoires :

<https://www.banquedesterritoires.fr/>

BPI :

<https://www.bpifrance.fr/>

Agence de l'eau Loire Bretagne :

<https://agence.eau-loire-bretagne.fr/>

Office français de la biodiversité :

<https://ofb.gouv.fr/loffice-francais-de-la-biodiversite>

Direction régionale de l'équipement, de l'aménagement et du logement :

<http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/>

Dossier de presse à retrouver sur : www.finistere.gouv.fr



Préfet du Finistère



@Prefet29

Contact presse :

Bureau de la communication interministérielle

Tél: 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

42, boulevard Duplex

29320 Quimper Cedex